interstices
Structure Territoires Innovation
Culture et Santé en Auvergne-Rhône-Alpes

CH Le Vinatier
95 boulevard Pinel
BP 30039
69678 Bron cedex
04 81 92 56 27

contact@interstices-auvergnerhonealpes.fr
www.interstices-auvergnerhonealpes.fr

Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

A Mesdames les Directrices,
A Messieurs les Directeurs
des organismes gestionnaires,
établissements et services
médico-sociaux
d'Auvergne-Rhône-Alpes

Bron, le mardi 28 novembre 2017,

OBJET : CULTURE ET SANTÉ – VOLET MEDICO-SOCIAL
APPEL A PROJETS ANNUEL 2018

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir les **documents de l'appel à projets annuel *Culture et Santé* 2018 pour les structures médico-sociales**, qui s'inscrit dans le cadre de la convention régionale 2016-2022 tripartite entre l'Agence régionale de santé, la Direction régionale des affaires culturelles et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Inscrit dans le cadre du programme national *Culture et Santé* du ministère de la Culture et du ministère de la Santé, ce programme régional permettait jusqu'en 2016 des partenariats entre une institution hospitalière, une structure culturelle et une ou plusieurs équipes artistiques. Si le volet hospitalier perdure, **le dispositif est dorénavant également ouvert à la candidature des structures médico-sociales**, selon des modalités similaires. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le cahier des charges ci-joint ou vous connecter sur les sites internet de l'ARS, de la DRAC, ou encore d'interSTICES.

Seuls les établissements médico-sociaux sont éligibles au présent appel à projets. Toutefois, dans la dynamique actuelle de décloisonnement du système de santé, de prise en charge globale et de recentrage autour de la question du parcours des personnes, les candidatures offrant des opportunités de collaborations entre établissements médico-sociaux, avec des établissements hospitaliers et/ou avec d'autres structures du territoire seront regardées avec un grand intérêt. Il est précisé que les structures appelées à répondre au présent appel à projet sont les institutions médico-sociales médicalisées, dépendant au moins en partie, de l'ARS.

La date butoir de dépôt des candidatures auprès de l'ARS, uniquement par courriel, est fixée au vendredi 16 février 2018.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez me contacter. InterSTICES est une association missionnée par l'ARS, la DRAC et la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la coordination du dispositif *Culture et Santé* en région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle fédère par ailleurs les porteurs de projets pour une mutualisation des expériences, et organise chaque année des formations.

En vous invitant à venir élargir et enrichir le réseau régional *Culture et Santé* en participant à cet appel à projets et en rejoignant les comités locaux *Culture et Santé*,

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Pour
Catherine MALBOS, ARS Auvergne-Rhône-Alpes
Benoît GUILLEMONT, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes
Lionel CHALAYE, Région Auvergne-Rhône-Alpes

Séverine LEGRAND
Directrice de l'association interSTICES
Chef de projet Culture et Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Réf : B-SL-161117-064

Dossier suivi par :
Séverine Legrand, directrice
04 81 92 56 27
severine.legrand@interstices-rhonealpes.fr

Pièces jointes :
Cahier des charges
Dossier de candidature
Fiche d'identification
Formulaire bilan
Programme Culture et Santé Auvergne-Rhône-Alpes - Historique et structuration
Interstices - Présentation
Interstices – Flyer
Composition de la commission régionale Culture et Santé – volet Médico-social